

PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UN PARC ÉOLIEN À ST-VALENTIN.
PAR L'ENTREPRISE TRANS/ALTA.

***MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT.***

DATE: 14 Mars 2011

Document expliquant notre refus de voir le projet de TransAlta se réaliser à St-Valentin.

D'abord je tiens à me présenter, Normand Villeneuve, citoyen de St-Valentin depuis 1995. Ce mémoire est présenté aussi avec la participation de mon épouse Lorraine Champagne et mon fils Carl Villeneuve.

Notre intérêt face à ce projet d'implantation d'éoliennes à St-Valentin est venu du fait d'abord et avant tout de sa situation géographique : en milieu rural et agricole.

Il est normal jusqu'à un certain point que ce projet ait un impact considérable en raison justement du fait qu'il est d'abord implanté sur les terres les plus fertiles du Québec, et ce fait est démontré par diverses sources. Nous voyons mal un projet « industriel » dans un tel milieu. Si quelconque promoteur avait voulu bâtir une tour à bureaux ou des condos dans un tel contexte, toutes les instances

gouvernementales concernées auraient refusé net. Idem si la municipalité avait voulu acquérir quelques acres de terres agricoles pour permettre un dézonage pour amener de nouvelles constructions résidentielles. A ce chapitre il existe des exemples tellement loufoques qui relatent des exemples où on a refusé à des gens de construire soit un petit garage...ou encore une 2^e résidence sur une terre (parce que le fils dudit propriétaire souhaite aussi exploiter la ferme)...tout cela parce qu'on est en zone agricole. Alors comment expliquer l'implantation de ces géants d'acier dans le même milieu ! A plus forte raison si cette production d'électricité ne répond pas à un besoin actuel réel du Québec, puisque Hydro-Québec a déjà un excédent d'électricité. Mais puisqu'il semble s'agir d'un projet fortement poussé par un lobby, on peut croire qu'il existe deux poids/deux mesures à permettre un tel développement.

On ne peut nier l'impact et les influences d'un tel projet sans oublier la qualité de vie que semble minimiser le promoteur (TransAlta). Déjà avant même l'implantation on assiste à des déchirements entre municipalités, entre citoyens et entre membres de même famille. Si c'est cela le développement durable...D'autant plus que ce projet "déborde" du cadre de St-Valentin car on prévoit y raccorder un réseau de transport qui se rend jusqu'à la municipalité voisine, St-Cyprien et qui suscite déjà une controverse importante dans cette municipalité.

Il m'apparaît tout à fait inacceptable de voir pousser ces engins sans considérer TOUS les aspect négatifs qui ont été soulevés jusqu'à maintenant.

Je m'explique : jusqu'à maintenant tout n'est que discorde et paradoxes dans ce développement...les études médicales se contredisent, les scientifiques se contredisent, il y a les pour et les contre, les études sur la perte de valeur des propriétés se contredisent, il n'y a pas consensus sur les distances, les études d'impact réalisées au Canada et celles menées en Europe se contredisent, les distances dites « sécuritaires » se contredisent, et pourtant...il n'y a que les promoteurs pour n'y voir que des bénéfices et surtout minimiser les impacts médicaux, sociaux et économique et nous sortent tout un florilège à cet effet.

Et que dire de cette bouffonnerie qui fait que l'électricité produite par ces moyens coûte 2 fois plus cher (réf. Hydro-Québec, début de l'audience 8 mars 2011, St-Valentin). Si une entreprise privée était gérée de la sorte, elle remettrait tout de suite ses clés à ses créanciers !

Y'a-t-il d'autres alternatives que celle proposées par TransAlta à St-Valentin ? Non. Mais s'il devait y'en avoir une autre ce serait tout simplement d'implanter ces machines ailleurs. Quoi que puisse dire le promoteur, il ne peut nier que ce projet soulève un bouclier de protestations à Lacolle, St-Cyprien, St-Blaise et St-Paul de l'Île aux Noix. Toutes ces municipalités ont-elles tort ? Seul le promoteur a raison ? Loin de là. Toutes ces municipalités d'abord respectent LEURS citoyens et d'autre part préfèrent ne pas s'aventurer sur un terrain où il n'existe aucune certitude quant aux impacts médicaux, sociaux, visuels, immobilier. Elles considèrent certainement tout le flou qui entoure ces projets et surtout ses impacts potentiellement négatifs et agissent selon le bon vieux proverbe : « Dans le

doute...abstiens-toi ». Je crois à mon humble point de vue que dans le moment c'est l'attitude la plus sage.

D'ailleurs sur le plan de la santé, il est étrange de constater que Madame Tardif, représentant le Ministère de la Santé, semble adopter une attitude de « attends et on verra », puisque lors de la première partie de cette audience, elle dit surveiller la situation et attendre qu'il y ait des plaintes pour que le ministère évalue le bien-fondé de la situation. Je le dis sans attaquer personnellement cette dame...c'est la position et l'attitude du ministère qui est douteuse dans cette vision. Personnellement, je trouve que c'est une attitude périlleuse car ici on ne parle pas que d'un impact visuel ou un caprice...mais de dangers potentiels à la santé. Il n'y aura **jamais** de place pour des compromis sur la santé des gens.

Quant à dire si certaines choses devraient être changées sur ce projet, je ne crois pas personnellement que quoi que ce soit puisse être changé car cela ne réglerait pas les dissensions entre citoyens et municipalités. Le projet n'aurait jamais dû être accepté ici par les autorités municipales sans une réponse claire et nette des habitants et ce, après que la population ait été en mesure de peser le pour et le contre d'une manière éclairée et pas « en 10 minutes sur un coin de table ». On a hélas l'impression que dès le départ il y a eu mauvaise orientation donc, on a bâclé la chose et voilà le résultat aujourd'hui. Si la municipalité a jugé que le peu d'intérêt des citoyens dès le début de ce processus, signifiait « allons-y, procédons »...elle s'est trompé.

Cependant un autre aspect est assez étrange, que certaines ententes ont été signées avec des propriétaires terriens avant même que le protocole ne soit signé avec la municipalité. Est-ce une façon normale de procéder ?

On ne doit pas ignorer non plus que 58% de la population a signé récemment une pétition contre ce projet. Vous me direz que 58% ce n'est pas terrible mais on a vu des gouvernements être élus avec moins que cela et pourtant ils ont eu leur place.

Une étude réalisée par le Groupe Sutton « bien placé pour juger la chose » a démontré qu'en Ontario, le prix des maisons mises en vente...le temps à les vendre...et les prix obtenus ont été très différents dans des zones à éoliennes vs des zones où il n'y en avait pas. Pourtant le marché de l'immobilier a toujours été traditionnellement un marché très dynamique et constant dans cette province. Ce n'est certainement pas un hasard si subitement, on assiste à ces données à un époque où les éoliennes deviennent si populaires.

Je ne vois pas pourquoi le phénomène serait différent ici, bien que je ne sois pas spécialiste en immobilier. Tout comme pour les effets sur la santé, ce phénomène ne doit certainement pas être pris à la légère, quand on sait que des familles ont mis des générations à s'implanter, bâtir maisons et fermes et de voir dégringoler leur valeur marchande à court terme et plonger dans l'incertitude quant aux effets possibles sur la santé. Après tout, n'y a-t-il pas eu 40 médecins (et sans doute plus) qui ont demandé au gouvernement que cesse le développement des éoliens. Au

moins probablement d'ici à ce qu'il y **ait des certitudes** qu'elles n'ont aucun effet nocif sur l'être humain, ce qui est le cas actuellement.

Puisque différents aspects sur la santé ont été évoqués, un point demeure discutable : Si les promoteurs et certains intervenants gouvernementaux disent que 40db est le bruit maximum produit par les éoliennes..que donc, certains bruits externes peuvent dans certains cas voiler le bruit de ces machines (ex. une scie mécanique, le passage d'un train etc)...donc, que le 40db ne représente qu'un murmure auquel les gens vont s'habituer...ils reste donc une logique : les gens s'habituent aux bruits naturels qui les entourent sans que ceux-ci ne soient fréquents...alors que le 40db des machines, lui, le sera constamment. En toute logique, si les éoliennes n'étaient pas présentes...le 40db ne serait pas présent lui non plus...les gens n'auraient qu'à supporter certains bruits externes qui sont souvent passagers. Par ailleurs, comparer des bruits dits naturels à des bruits industriels ne tient pas la route. Les bruits naturels sont de nature à ce qu'on s'y habitue et sont globalement plaisants à l'oreille (bruits d'arbres, feuilles, oiseaux ou un ruisseau). Mais quand il s'agit de bruits industriels, quels qu'ils soient, on s'y habitue fort mal ou pas du tout...surtout quand ceux-ci auraient pu être évités !

Du reste, autre point...puisque les études diverses nous apparaissent se contredire les unes et les autres, qu'elles soient acoustiques, médicales, immobilières etc, il me semble donc impossible pour une population de faire des choix éclairés et se faire une idée précise sur les possible aspects négatifs des éoliennes.

Qu'on nous dise que le bruit d'un train (de jour ou de nuit) ou une auto ou un vol de corneilles qui passent est de loin supérieur aux 40db d'une éolienne, ne constitue pas en soi une règle sérieuse car ces véhicules ou oiseaux ne sont qu'un bruit de quelques secondes tandis que celui des éoliennes est constant.

Il est étrange de constater que les études mises de l'avant par la majorité des promoteurs, semblent toujours minimiser les possible effets négatifs. Alors que trop souvent, les études menées par des médecins ou chercheurs indépendants (ou faisant cavaliers seuls) sont hélas trop dénigrées. Par ailleurs, le Québec qui commence à se targuer d'être un **leader** en la matière (rien n'est plus faux), semble oublier que l'Europe est largement en avance de plusieurs années sur le phénomène des éoliennes et pourtant...elle est à l'heure des bilans et ils sont loin d'être tous reluisants !

On nous répète souvent qu'il n'y a pas d'études déterminantes de ceci ou cela qui permet de croire..à ceci ou cela etc. Si donc elles n'existent pas ce n'est pas sensé constituer une licence pour aller de l'avant ! Par ailleurs, étonnamment, une source du gouvernement d'Ontario dit qu'il n'existe aucune preuve **scientifique** qui indique que les sons à basse fréquence produits par les **éoliennes** ont des **effets** nuisibles sur la santé. ... **Alors, si aucune étude sérieuse n'existe pour nous dire si les effets peuvent être nocifs ou non...alors pourquoi qu'il n'existe aucun danger potentiel !**

Quant à la question de l'acceptabilité sociale, ceci touche un point très sensible. A peu près partout où des projets

d'éoliennes ont existé, ils ont souvent soulevé des tollés de protestations des populations, que ce soit ici ou en Europe. Mais encore une fois, les promoteurs ont tendance à les minimiser en répondant « qu'ils arrivent toujours à trouver des compromis etc ». Si ces projets étaient aussi attrayants, sécuritaires, sociaux et économiques, je ne crois pas qu'ils attireraient autant de protestations. Que cherchent les gens à la campagne...ses principaux attributs: le grand air, la tranquillité, les grands espaces, le paysage... Or ces éléments sont ainsi violés pour notre municipalité et aussi les villages voisins. C'est pitoyable.

On voit l'exemple de la MRC de l'Érable, où même les autorités municipales en sont venu à critiquer et vouloir guerroyer avec les gens qui sont contre les éoliennes ! Malgré cela , le ministre en date du 14 mars a émis les autorisations nécessaires !

Est-ce là le portrait de l'acceptabilité sociale ? Pourtant doit-on rappeler que la ministre Nathalie Normandeau disait elle-même qu'elle n'enfoncerait pas ces projets dans la gorge des citoyens ? Si c'est le genre d'acceptabilité qu'on s'attend à trouver dans le « Village de l'amour », alors les promoteurs auront du chemin à faire.

Par ailleurs, certains propos du promoteur parfois laisse croire à une forme « d'acceptabilité globale » mais nous croyons que c'est loin d'être le cas, car l'expérience des implantations que ce soit ici au pays ou ailleurs, n'a rien d'uniforme en ce sens que ce n'est pas parce qu'un ou des projets sont bien acceptés ailleurs, qu'il(s) le sera(ont) dans un autre endroit. On peut presque condamner l'attitude de TransAlta qui semble croire qu'une réunion de 40 personnes et l'envoi de quelques pamphlets puisse constituer en soi

une « acceptabilité » de la communauté ! D'autre part à ce chapitre est-ce que la municipalité a organisé un événement quelconque qui lui aurait permis de sonder l'opinion de la population de façon claire et précise au tout début ?

Je suis certain que le degré d'acceptabilité aujourd'hui est certainement fort différent de l'époque où tout le projet avait débuté. D'autre part, Trans Alta met beaucoup d'emphasis sur le fait qu'elle a souvent envoyé de la documentation, circulaires etc. et a invité la population à visiter son bureau à la Mairie, bien qu'au début celui-ci était ouvert de 13.00 à 16.00hrs (là où tout le monde est au travail). Mais l'ennui, à quoi tout cela aurait servi, si le protocole était déjà signé entre le promoteur et la municipalité !

Je peux aussi condamner l'absence des élus de St-Valentin pour venir expliquer leur point de vue aux audiences, à moins que je ne me trompe car j'ai perdu certains passages de l'audience.

Cependant je dois admirer le courage des élus de municipalités voisines (maires et conseillers) qui sont venus exprimer leur inconfort et aussi mettre de la pression sur la St-Valentin.

TransAlta peut toujours s'étonner du fort mouvement d'opposition d'aujourd'hui par rapport au début du projet mais la différence aujourd'hui est que la population est beaucoup plus au fait des enjeux et des conséquences. Ce qui n'était pas le cas à l'origine alors que ladite population du village était « un peu » mise de côté.

Du reste, que tel ou tel projet soit bien accepté dans une région donnée, ne signifie en rien qu'un autre soit bien accepté ailleurs.

Par contre, une personne-ressource de TransAlta a laissé entendre à quelques reprises que beaucoup de désinformation avait été soulignée au sujet des éoliennes mais a refusé de dire lesquelles. Puisqu'on parle de "désinformation", que dire de cet aspect du gouvernement qui dit vouloir installer des projets éoliens "dans des régions économiquement faibles" ! St-Valentin ne présente pas du tout ce tableau...avec une agriculture forte et dynamique, entourée de multiples industries tout autour...

Finalement, faire sans arrêt des comparaisons entre le Québec et l'Europe pour justifier des éoliennes ici, ne tient pas la route. L'Europe est déjà au prise avec de nombreuses centrales au charbon, au mazout et nucléaires qui servent majoritairement à fournir l'électricité domestique et industrielle, dont elle ne souhaite pas poursuivre le développement dans la mesure du possible, donc leur alternative est l'éolienne. Pour eux leurs systèmes actuels deviennent trop coûteux, polluants. Mais ici la situation est totalement différente. Comme le mentionnait un citoyen récemment, ici l'usage de combustibles sert principalement au transport et un peu sur le chauffage de grands édifices. Alors que le développement électrique à des fins résidentielles, se limitent majoritairement aux barrages hydro-électriques.

En terminant j'ajouterais que je trouve déplorable l'attitude de plusieurs groupes « écolos » que je ne nommerai pas ici

et qui grognent souvent devant la position des gens qui refusent les éoliennes sur leurs territoires, surtout pour une raison fort simple : ces organisations et ceux qui les composent, vivent souvent dans de grandes villes comme Montréal ou Québec. Donc, ils ne verront jamais d'éoliennes dans leurs paysages...cela leur va bien de critiquer ceux qui s'opposent à ces machines ! Mais ils sont les premiers à accuser les autres du « syndrome du pas dans ma cour »...De même, les faussetés émises par des entreprises de sondage qui disent **que les québécois sont majoritairement en faveur des éoliennes**. Il faudra soustraire de ces statistiques, les gens qui vivent dans les grandes villes, car l'opposition ne vient pas des villes mais uniquement des campagnes car les gens des villes ne verront jamais des éoliennes dans "leur cour".

Par ailleurs, sans vouloir critiquer le BAPE, on peut encore se demander s'il a vraiment son utilité quand on apprend qu'un des projets les plus controversés (MRC de l'Érable) et ses éoliennes, a finalement été accepté par le ministre et verra le jour !

Du reste ce ne sont pas les gouvernements ni les promoteurs situés à des centaines de kilomètres qui vont "bénéficier" d'une vue imprenable(...) sur un parc éolien ! Eux seront déjà passés à autre chose... Ce sont les habitants locaux qui seront pris avec pendant des décennies avec les potentiels problèmes liés à de telles installations.

En conclusion, pour mon opinion personnelle;

- je n'ai pas la certitude que ces éoliennes si près de lieux habités ne soient pas dommageables pour la santé;
- je n'ai pas la certitude que le processus démocratique impliquant la municipalité et ses citoyens, a été pleinement respecté de même que l'aspect de l'acceptabilité sociale;
- je n'ai pas la certitude que les sons basse fréquence de ces machines n'auront jamais d'effets sur les gens alentour;
- je n'ai pas l'assurance non plus que le promoteur ne construira pas d'autres éoliennes dans le même secteur, s'il le jugeait à propos;

- je ne vois pas la pertinence de construire ces parcs en milieu agricole sur des terres d'une richesse productive exemplaire;
- que je juge que trop de réponses venant de certains intervenants (promoteur, Hydro-Québec, Ministère de la santé, Ministère de l'environnement), sont trop floues ou incertaines et elles n'arrivent pas à me convaincre;
- que je juge qu'Hydro-Québec fait suffisamment dans le moment pour produire et distribuer l'électricité aux québécois, sans que les parcs éoliens ne soient nécessaires;
- que je juge totalement inapproprié qu'une entreprise privée dicte à une municipalité ce qu'elle doit faire avec les « compensations » qu'elle lui verse; idem qu'une municipalité accepte bêtement cette exigence;
- que je trouve aussi absolument inacceptable que toutes ces infrastructures implantées par une entreprise privée, ne soient pas taxées (municipal) au même titre que n'importe quelle construction qui y verrait le jour d'une entreprise quelconque;
- finalement qu'à mon point de vue, ce type de projet et/ou d'entreprise ne tient le coup que par des subventions déguisées(pas de taxes imposées) et des tarifs payés

supérieurs au prix de revente de l'électricité et qu'en dernier lieu, quelque soient les motifs apportés par ces entreprises et les soi-disant moyens d'atténuer les effets, le simple fait de les voir dans un décor rural et agricole, me dérange au plus au point, ceci même en faisant abstraction des « inconvénients » cités par d'autres personnes (bruit, effets sur les humains et animaux), flash, lumières de nuit etc.

Pour toutes ces raisons, ma famille et moi, nous nous objectons entièrement à la venue de ce parc éolien à St-Valentin.

Normand Villeneuve.

REF.:

<http://www.rdda.ca/presse.html>

L.R.Q.c.d_8.1.1

<http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape267.pdf>

<http://www.academie-medecine.fr/detailPublication.cfm?idRub=26&idLigne=294>

<http://www.radio-canada.ca/regions/Montreal/2011/02/11/003-monteregie-eoliennes-opposition.shtml#commentaires>
(comment no,.pg.4- Annjos)

<http://meteopolitique.com/Plan/Fiches/environ/mine/jp/02/01/01-04.htm>

<http://terrecitoyenne.qc.ca/?p=333>

http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1015_EoliennesSantePublique.pdf

http://www.windpoweringamerica.gov/econ_project_search.asp

LE BRUIT DES ÉOLIENNES:

<http://www.leseoliennes.be/nuisance/bruit.htm>

+ certains éléments retenus durant les audiences de St-Valentin.

Merci !
